

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

INTITULÉ DU POSTE

Gestionnaire gouvernance (H/F)

Références de rattachement au répertoire des emplois-types des administrations sanitaire, sociale, des sports, de la jeunesse et de la vie associative

Famille professionnelle ⁽³⁾ : Santé

Catégorie : B

Corps : SA

Niveau : 4 UCANSS

Groupe RIFSEEP : 3

AFFECTATION ADMINISTRATIVE ET GÉOGRAPHIQUE

Site : Siège site Lyon Siège site Clermont-Ferrand Délégation territoriale Site à préciser :

Direction : Direction de l'offre de soins

Direction déléguée : direction déléguée de la régulation de l'offre de soins hospitalière

Pôle : pôle gouvernance et coopération des établissements de santé

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE D'AFFECTATION

Enjeux/Missions de la direction d'affectation :

L'enjeu stratégique pour la direction de l'offre de soins est d'améliorer l'accès à des soins de qualité, d'accompagner la modernisation de l'offre de soins avec un objectif d'efficacité, en décloisonnant l'organisation des parcours de soins, en opérant un véritable virage ambulatoire. Dans ce cadre, la direction déléguée assure le pilotage stratégique de la régulation de l'offre de soins hospitalière. Son champ d'intervention comprend la planification sanitaire, le pilotage des coopérations et le suivi de la gouvernance des établissements de santé.

La direction déléguée définit en lien avec les pôles d'expertise et d'appui les orientations stratégiques, anime le réseau des équipes offre de soins dans les délégations départementales, définit et s'assure de la bonne exécution des programmes de travail par les équipes de la direction déléguée et de la filière offre de soins dans son champ d'intervention.

Le pôle coopérations et gouvernance est plus spécifiquement chargé de :

- définir la stratégie de l'ARS en termes de coopérations hospitalières et structuration des projets de Groupements Hospitaliers de Territoires (GHT) : procédure d'instruction des projets dans le cadre des travaux de la filière, suivi des projets et vérification de leur cohérence avec la stratégie régionale, synthèse régionale....
- définir les notes de cadrage stratégiques par territoire en lien avec les délégations départementales et suivre l'exécution des travaux et des programmes de travail,
- piloter les programmes de travail de la filière dans ce domaine avec un appui aux opérations de réorganisation auprès des délégations départementales en associant les compétences des autres pôles,
- instruire les demandes de constitution des Groupements de Coopération Sanitaire et autres convention

constitutives notamment les futurs GHT; et suivre ces structures (analyse des rapports d'activité ; études ...),

- suivre les procédures de nomination et l'évaluation des directeurs (liens avec le CNG) ; animation du réseau institutionnel (syndicats des directeurs, liens avec le CNG...) ; le périmètre d'intervention concerne les secteurs sanitaire et médico-social,
- composer les conseils de surveillance ; définir et suivre l'application des procédures liées aux modalités de participation de l'ARS aux conseils de surveillance,
- conduire les opérations de rapprochement entre établissements (procédures de direction commune, fusions...) : réorganisation du pilotage et évolution des modalités de gouvernance, définition d'une stratégie régionale, appui aux délégations départementales pour la conduite des projets.

Effectif du service : 5 collaborateurs

Activités principales :

- Gère, en lien avec la gestionnaire gouvernance « RH », la mise en œuvre des intérim de direction des établissements de la région, particulièrement dans le cadre de la régionalisation des missions « FPH » des départements 42 et 43, en lien avec le gestionnaire « RH » et les DD qui assurent l'animation territoriale :
 - rédaction des arrêtés,
 - mise à jour des outils de suivi,
 - publication des arrêtés,
- Dans le cadre de la régionalisation des missions notamment, actualise les dossiers des directeurs : mettre à jour des dossiers, assurer la continuité de l'alimentation des tableaux de suivi dans le cadre des congés et participer à l'extraction récurrente des données en vue d'alerte et de suivi des échéances.
- Valide quotidiennement les annonces de concours et postes vacants des établissements de la Fonction publique hospitalière (FPH) de la région, pour mise en ligne sur le site internet de l'ARS conformément à l'instruction INSTRUCTION N°DGOS/RH3/RH4/DGCS/4B/2012/378 du 5 novembre 2012 relative à la généralisation de la procédure de publication simplifiée des avis de concours et examens professionnels de divers corps de la fonction publique hospitalière.
- Contribue à la gestion de la computation régionale des ingénieurs (tour régional des ingénieurs) et, dans le cadre de la régionalisation des missions « FPH » des départements 42 et 43, aux computations départementales.
- Assure la publication aux RAA régional des actes et décisions établies par le pôle.
- Participe à la rédaction d'une note d'information trimestrielle relative aux évolutions liées à la gouvernance à l'attention de la filière offre de soins.
- Organise et met en œuvre, en lien avec la responsable de pôle, la gestion de la boîte aux lettres fonctionnelle « Gouvernance » :
 - codage, attribution et suivi des mails,
 - archivage

Ces attributions sont susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités du service.

Activités annexes :

- Contribution à la continuité des missions en matière de gouvernance et de coopérations :
 - participation à la mise en œuvre de la procédure des élections professionnelles de la FPH de la région les années concernées.

apporte son appui dans le cadre des campagnes d'évaluation des directeurs, dont celles concernant les missions régionalisées (départements 42 et 43).

Spécificités du poste / Contraintes

Caractère très cyclique de l'activité de coordination des évaluations annuelles des Directeurs d'établissements, qui suppose une forte disponibilité sur cette période.

Partenaires institutionnels

DGOS, CNG, délégations départementales, établissements de santé

COMPÉTENCES REQUISES**Connaissances**

E : expert (niv. 4) / M : maîtrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau requis			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
<i>Environnement institutionnel et administratif : organisation, missions et fonctionnement des services dans le champ concerné</i>		x		
<i>Réglementation des personnels de direction des établissements publics</i>			x	
<i>Connaissances juridiques</i>			x	

Savoir-Faire

E : expert (niv. 4) / M : maîtrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau requis			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
<i>Maîtriser les techniques rédactionnelles administratives</i>		x		
<i>Elaborer et renseigner des tableaux de suivi</i>			x	
<i>Réaliser un diagnostic, une analyse</i>			x	
<i>Respecter des échéances et des plannings</i>		x		
<i>Travail en équipe</i>		x		

Savoir-Être

<i>Rigueur dans l'exercice des missions</i>
<i>Sens du travail en équipe</i>
<i>Faire preuve de réactivité et sens de l'adaptation professionnelle</i>

POSITIONNEMENT DANS L'INSTITUTION

Lien hiérarchique : Missions exercées sous la responsabilité du responsable du pôle coopération et gouvernance hospitalière.

Contact :

Hubert WACHOWIAK, Directeur de la Direction déléguée Régulation de l'offre de soins hospitalière.